



November 30, 2021

## **Important Information Regarding Families Travelling over the Holiday Period**

Dear parents and guardians,

We would like to remind families that are travelling during the holiday period that, if children are not fully vaccinated (two doses), they will need to quarantine for 14 days: they will not be able to attend school, daycare, participate in activities and practices, etc. The quarantine period begins on the day that you arrive in Canada.

[For more information regarding the quarantine, visit the Government of Canada's webpage.](#)

We are also receiving requests regarding “Virtual Education” during the quarantine period. Unfortunately, students returning from international travel and who are required to quarantine are not covered by the minimum number of hours of educational services and cannot benefit from distance learning services during this period.

[For more information regarding educational services, please refer to the Government of Québec document.](#)

-----  
30 novembre 2021

### **Information importante concernant les familles qui voyageront pendant la période des Fêtes**

Chers parents et tuteurs,

Nous voulons rappeler aux familles qui voyageront pendant la période des Fêtes, que si vos enfants ne sont pas doublement vaccinés (deux doses), ils devront s'isoler en quarantaine pendant 14 jours : ils ne pourront pas fréquenter l'école, le service de garde, participer aux activités et pratiques, etc. La période de quarantaine débute le jour de votre arrivée au Canada.

[Pour plus d'information concernant la quarantaine, visitez le siteweb du gouvernement du Canada.](#)

Nous recevons également des requêtes concernant « les services éducatifs virtuels ». Malheureusement, les élèves revenant de l'étranger et soumis à une quarantaine ne sont pas visés par les seuils minimaux prescrits. De même, ils ne pourront bénéficier de l'offre minimale de services éducatifs à distance durant cette période.

[Pour plus d'information concernant les services éducatifs, veuillez vous référer au document du gouvernement du Québec.](#)